



Championnat de France : Intersérie Quillard

8 au 11 mai 2024

Baie de Quiberon

Autorité organisatrice : Association Sportive et Nautique de Quiberon



En collaboration avec le Yacht Club de Quiberon



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 les règlement fédéraux
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée en ligne au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché en ligne avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents (documents officiels, les instructions de course, leurs modifications et toutes les notifications, y compris les convocations et décisions du Comité de réclamation) seront **mis en ligne** sur le tableau officiel d'information dont l'adresse est <https://umbraco.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/tableau-officiel/> Les instructions de course seront également **affiché en extérieur coté terrasse YCQ** En cas de panne ou de problème informatique, les avis aux concurrents seront disponibles sur le tableau officiel du club.
- 3.2 Le PC course est situé au Yacht Club de Quiberon 1 bd, des émigrés - 56170 QUIBERON
Tel : 02 97 29 53 61 Portable: 06 48 27 74 99

Email : ycquiberon@orange.fr

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur l'esplanade du Yacht Club de Quiberon

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **60 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Briefing coureurs	1 ^{er} signal d'avertissement (une à plusieurs courses)
Mercredi 8 Mai 2024	12h00	14h00
Jeudi 9 Mai 2024	Pas de briefing	11h00
Vendredi 10 Mai 2024	Pas de briefing	11h00
Samedi 11 Mai 2024	Pas de briefing	11h00

Nota : Il n'est pas prévu de briefing les 9, 10 et 11 Mai, sauf en cas de parcours côtier. Dans ce cas un avenant sera émis pour signaler la tenue du briefing explicatif de ce parcours côtier.

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est donnée ci-dessus.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Le Samedi 11 Mai, aucun signal d'avertissement sera envoyé après 15h30.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon YC Quiberon



8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera par un tableau à l'arrière du bateau Comité le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

9.3 Parcours longue distance où parcours côtier :

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

10. MARQUES

10.1 Voir annexe Parcours

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).
- 13.3 Quand un changement de parcours est signalé à la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 est supprimée)

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour les Quillard Intersérie temps compensé la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 PÉNALITÉS POST-COURSE
- (a) À condition que la règle 44.1(b) ne s'applique pas, un bateau qui est susceptible d'avoir enfreint une ou plusieurs règles du chapitre 2 ou la règle 31 dans un incident peut prendre une Pénalité Post-course à tout moment après la course jusqu'au début de l'instruction d'une réclamation concernant l'incident.
- (b) Une Pénalité Post-course est une Pénalité en points de 30 %, calculée comme décisions indiqué dans la règle 44.3(c). Cependant, la règle 44.1(a) s'applique.
- (c) Un bateau prend une Pénalité Post-course en remettant à un membre du jury une déclaration écrite où il accepte la pénalité et qui identifie le numéro de la course, et où et quand l'incident a eu lieu.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Parcours	Temps cible	Temps limite pour finir après l'arrivée du 1er
Parcours construits	45 minutes	15 minutes
Parcours côtier	Pas de temps cible	5 minutes par mille

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas dans les temps limites donnés ci-dessus, après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information en ligne <https://umbraco.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/tableau-officiel/>.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au PC TERRE du YC Quiberon
- 17.3 Des avis seront affichés au tableau officiel en ligne <https://umbraco.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/tableau-officiel/> au plus tard 30 minutes après le temps limite de

réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située à l'ASNQ. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

18.1 3 courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information à 12h00 le mercredi 8 mai et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place.

Un représentant par bateau devra alors apposer sa signature sur une liste des concurrents inscrits mise à leur disposition au Yacht Club de Quiberon.

La liste d'émargement sera à disposition 1 heure avant le 1^{er} signal d'avertissement pour la première course du jour ou au plus tard après l'affalé de l'aperçu en cas de retour à terre.

L'émargement au départ est clos au moment du départ de la 1^{er} course du jour ou après un retour à terre.

Le délai de fermeture de la liste d'émargement au retour à terre est de 45mn après l'arrivée du dernier de la dernière course du jour ou après l'envoi des pavillons N sur H ou Aperçu sur H par le comité de course.

19.2 Pénalités pour non émargement :

Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à l'ensemble des courses courues du jour.

19.3 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.4 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par la flamme ou logo YC QUIBERON

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 *[DP]* *[NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP]* *[NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 *[DP]* *[NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être gardés à bord des bateaux et déposés dans les poubelles du port à leur retour.

25. EMBLEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

26. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- 1^{er} : Médaille Or
- 2^{em} Médaille Argent
- 3^{em} Médaille Bronze

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : LONGUET Patrick

Président-e du comité technique

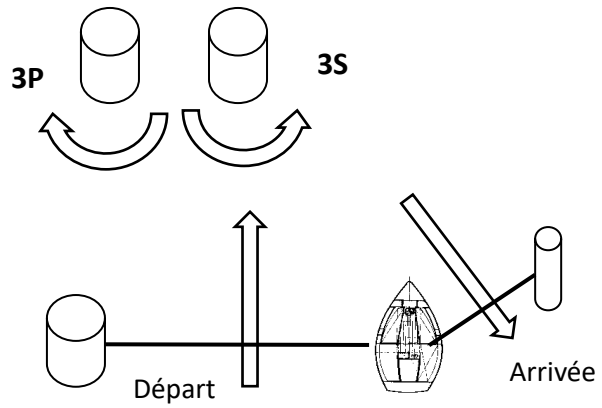
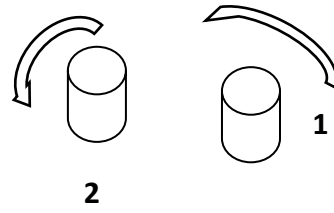
Président-e du jury : REMY Laurent



ANNEXE ZONES DE COURSE

Championnat de France 2024 Inter-série Quillards



ANNEXE PARCOURS



	Parcours 1 : Flamme 1	: Départ – 1 – 2 – Porte 3S/3P – Arrivée
	Parcours 2 : Flamme 2	: Départ – 1 – 2 – Porte 3S/3P– 1 – 2 – Porte 3S/3P – Arrivée

Marques :

Départ	1	2	3P/3S	Arrivée	Changement parcours
BC+ Bouée Orange	Bouée Orange FFV	Bouée Orange FFV	Bouées Vertes FFV	BC+ Frite Jaune	Bouée Jaune FFV